



# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°11 du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

**Présents** : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Lionel MOAL, Chantal JOUFFLINEAU, Christian BLAISE, Guillaume BELOUARD, Samuel HOUILLOT, Mathieu FRÉMONT, Christophe BOIS, Jacky LEPAGE.

**Excusés** : Cédric RIVRON, Adrien JONCHERAY, Olivier DERSOIR, Danièle GODET.

**Secrétaire de séance** : Guillaume BELOUARD.

## **APPROBATION DU PV DU 20 OCTOBRE 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2022.

### **I. DEMANDE DETR/DSIL CITY PARC**

La commune est en cours de construction d'une nouvelle école, à proximité de la cantine, de la future garderie, du centre de loisirs et des terrains de sports. Ainsi, un pôle enfance/jeunesse sera créé sur un même secteur. Un groupe de jeunes a également émis le souhait de créer une structure de jeux pour les adolescents dans ce même lieu. C'est pourquoi, le projet de city-parc semble avoir toute sa place sur notre commune.

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT	Taux
Plateforme 32x18	26 849,60 €	ANS	58 047,96 €	61%
Structure	41 356,00 €	DETR/DSIL	18 000,00 €	19%
Gazon et lignes de jeu	10 005,00 €			
Travaux de réservation et scellement	5 396,00 €	<u>Autofinancement</u>	19 112,64 €	20%
Mini-buts brésiliens + tests	2 090,00 €			
Tests sécurité	639,00 €			
Filets de buts armés	2 230,00 €			
Piste périphérique	4 182,00 €			
Kit paniers basket extérieurs	1 356,00 €			
Contrat maintenance	1 057,00 €			
<b>TOTAL DES DEPENSES H.T.</b>	<b>95 160,60 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>95 160,60 €</b>	<b>100%</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **De solliciter les Dotations de l'Etat (DETR/DSIL)** selon le plan de financement ci-dessus présenté.
- **De valider et engager les démarches** nécessaires au projet d'installation d'un équipement sportif de plein air de type City-Parc, **dans la mesure où les subventions obtenues atteignent 80% des dépenses HT.**
- **D'autoriser le Maire ou ses adjoints à signer** tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

## II. TARIFS COMMUNAUX 2023

La commission « Finances », réunie le 14 novembre dernier, propose aux membres du conseil municipal de maintenir les tarifs de 2022 pour 2023, comme suit :

<b>Salle Doisneau Lamy et Salle du Cèdre :</b>	
Associations et entreprises selloises	Gratuité
Demi-journée	30 € pour sellois 60 € hors commune + 5 € si chauffage
Journée	70 € pour sellois 140 € hors commune + 10 € si chauffage
Week-end ou 2 jours consécutifs	100 € pour sellois 200 € hors commune + 20 € si chauffage
Caution	175 €

<b>Restaurant scolaire (pendant les vacances scolaires uniquement sauf le week-end précédent les rentrées scolaires) – accès cuisine uniquement si traiteur.</b>	
Associations et entreprises selloises	Gratuité
Journée	100 € pour sellois 200 € hors commune + 15 € si chauffage
Week-end ou 2 jours consécutifs	150 € pour sellois 300 € hors commune + 30 € si chauffage
Caution	300 €

<b>Complexe Sportif (uniquement pour activité sportive)</b>	
Associations et particuliers sellois	Gratuité
Autres	22,50 € la demi-journée 50 € la journée

<b>Mobilier et vaisselle divers :</b>	Prix de location	Prix si casse ou perte
Le couvert (assiette+verre+couverts)	0,30 € l'unité	
La table	2,00 €	120 €
La chaise	0,30 €	50 €
L'assiette, les couverts, le verre, la tasse, la corbeille à pains, le plat, le pichet	0,30 € l'unité	0,90 € l'unité

<b>Désherbeur mécanique :</b>	Demi-journée : 25 € Journée : 50 € Caution : 500 €
-------------------------------	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte les tarifs communaux pour l'année 2023** tels que présentés ci-dessus.

### III. TARIFS 2025 DE LA SALLE DE L'ORION

La commission « Finances », réunie le 14 novembre dernier, propose aux membres du conseil municipal de modifier les tarifs de la salle socioculturelle de l'Orion, pour l'année 2025, comme suit :

	2024	2025
<b>Particuliers, professionnels et associations hors commune :</b>		
Demi-journée (sans cuisines)	475,00 €	475,00 €
Journée (sans cuisines)	950,00 €	950,00 €
2 journées consécutives (sans cuisines)	1 250,00 €	1 250,00 €
3 journées consécutives (sans cuisines)	1 550,00 €	1 550,00 €
<b>Tarifs pour la CCPC et associations communales et autres cas :</b>		
Location sans cuisines	320 € + 0,32 €/kw	320 € + 0,39 €/kw
Location avec cuisines	420 € + 0,32 €/kw	450 € + 0,39 €/kw
<b>Autres éléments supplémentaires :</b>		
Cuisine	420,00 €	450,00 €
Mise en place chaise (l'unité)	0,70 €	0,70 €
Mise en place table (l'unité)	1,80 €	1,80 €
Nettoyage si non rendu propre	450,00 €	450,00 €
Rangement et nettoyage		
Son et lumière + régisseur (jusqu'à 8h de travail)	450,00 €	450,00 €
Montage et démontage gradins	200,00 €	200,00 €
Vidéoprojecteur	60,00 €	60,00 €
écran 240 x 180	25,00 €	25,00 €
Vidéoprojecteur + écran 240 x 180	85,00 €	85,00 €
Ecran Cyclo 11m x 9m	160,00 €	160,00 €

Etant donné l'augmentation conséquente du prix de l'énergie pour 2023, la commission propose également revoir les tarifs de location comprenant la prise en charge des frais d'électricité, pour 2023 et 2024.

**Tarifs 2023 pour les contrats non encore signés : 0,26 € du kWh – Tarifs 2024 : 0,32 € du kWh.**

La commission souhaite également faire apposer une mention sur les contrats « prix révisable en fonction de l'évolution des tarifs de l'énergie ».

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Adopte les tarifs de l'Orion pour l'année 2025** tels que présentés ci-dessus.
- **Décide de modifier les tarifs du kw consommé pour les contrats non encore signés en 2023 et de porter le montant à 0,26 €. De même pour 2024, le montant facturé sera porté à 0,32 € du Kw.**
- **Décide d'ajouter la mention suivante aux contrats établis à compter du 17/11/2022 :** « prix révisable en fonction de l'évolution des tarifs de l'énergie ».

### IV. DECISION MODIFICATIVE

Le budget estimatif des dépenses de construction de l'école avait été voté pour 859 500 €. A ce jour, 832 742,54 € ont été dépensés pour l'opération « école », que ce soit pour les travaux ou pour l'achat de matériel informatique. Afin de pallier aux factures reçues et à recevoir, il est nécessaire d'abonder cette opération. Voici la proposition de Mr le Maire :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2151/199	Réseaux de voirie – Aménagement bourg		- 33 000,00 €
2313/195	Travaux – Ecole		+ 33 000,00 €
Total de la décision modificative n°1			0,00 €

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :**

- **D'accepter la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.**

## V. RAPPORT DES COMMISSIONS

S  
·  
B  
E  
L  
L  
A  
N  
G  
E  
R  
  
S  
·  
D  
E  
R  
V  
A  
L

### ➤ Commission Scolaire et Périscolaire

- Garderie/cantine : réunion avec les agents et la commission scolaire le 24/11, puis choix du mobilier scolaire pour nouvelle école.
- Aide aux devoirs : renouvellement pour la 2<sup>ème</sup> période.
- Mail pour Ass'mat suite à leur demande d'infos pour le centre de loisirs.

### ➤ Commission Affaires sociales

- Colis de Noël : l'ESAT prépare les colis pour une distribution par les élus entre le 16 et 23/12.

### ➤ Commission Sport/Culture/ Animation et Communication

- Animations de Noël : point sur l'organisation. Prochaine réunion le 21/11 à 18h.
- Déco de Noël : paquets cadeaux réalisés les 5 et 19/11 à la mairie. Pose des sapins fin novembre pour une déco par les bénévoles et les élus le 03/12.
- Concours des illuminations de Noël : affiche préparée et envoyée le 15/11.
- Cérémonie du 11 novembre : dépôt gerbe à LSC le 13/11 à 10h30 puis à Bouchamps-les-Craon avec Batterie-Fanfare.
- Cérémonie des vœux : sera préparée même si incertaine.
- Bulletin municipal : réunion le 23/11. Sommaire préparé.

### ➤ Commission Finances

- Réunion le 14/11 novembre pour tarifs communaux 2023, tarifs Orion 2025, point budgétaire 2022 + projections 2023.

L.  
M  
O  
A  
L  
/  
J.  
J  
U  
G  
É

### ➤ Commission Bâtiments :

- Nouvelle école :
  - Réunions des 3 et 10/11 : l'échantillon de béton balayé sera refait car pas conforme aux attentes, pose de la PAC en cours, pose des sols en cours, serrurerie des portails le 23/11, béton coulé à partir du 23/11, réglage des menuiseries à suivre, test d'étanchéité à l'air le 02/12. L'opération de pré-réception est prévue le 25/11 à 9h.
  - Réunion de chantier du 17/11 : l'électricité et la fibre seront mis en service les 24 et 25/11, le béton balayé sera coulé la semaine suivante, la pose des sols intérieurs est repoussé à décembre.
- Parc du bourg : Terrassement effectué. Le béton balayé sera coulé après la cour d'école.
- Garage du commerce : démolition des cabanons et de la véranda terminés.
- Réunion de la commission le 15/11 : l'installation d'un nouveau mode de chauffage est repoussée après 2023 mais une isolation du grenier de la Mairie sera à effectuer avant.
- Complexe sportif : appel d'offres paru sur [centraledesmarches.com](http://centraledesmarches.com) et dans le journal 11. Réponse demandée pour le 16/12 à 12h. Ouverture des plis par la commission le 17/12.

C  
·  
J  
O  
U  
F  
F  
L  
I  
N  
E  
A  
U

### ➤ Commission Espaces verts/Environnement :

- Tournée de l'ambassadeur du tri le 07/11 avec Christophe Bois. Quelques particuliers ont reçu une note de rappel pour bien trier.
- La cuve à eau est arrivée et a été installée le 07/11.
- L'aire de jeux de l'école maternelle ayant été enlevée, un devis pour un nouveau jeu est en cours.

### ➤ Commission Voiries/Urbanisme/... :

- Plateau route de Renazé : demande de devis en cours avec retour limite au 3 décembre.
- Commission voirie du 29/10 :
  - ◆ Recensement des chemins à refaire en 2023.
  - ◆ Demande d'élagage d'arbres à certains particuliers.
  - ◆ Demande de bouchage de nids de poule par les agents communaux et au département.
  - ◆ Enfouissement réseaux rue Mgr Grimault et des Etangs programmé pour fin 2023/début 2024
  - ◆ Radars pédagogiques : demande d'infos complémentaires auprès des sociétés pour installation

## **VI. DIVERS**

- Délégation : Mr le Maire informe qu'il a utilisé la délégation attribuée le 11/06/2020 concernant l'exercice du droit de préemption à l'occasion de l'aliénation d'un bien situé hors de la zone UA. Le bien concerné est situé au 16 rue de la Futaie.
- Prochain conseil municipal le mardi 20/12. Conseils municipaux suivants : 19/01/2023 et le 16/02/2023.

Fin de séance à 23h

Joseph JUGÉ

Séverine DERVAL

Sylvie BELLANGER

Lionel MOAL

Chantal JOUFFLINEAU

Samuel HOUILLOT

Adrien JONCHERAY  
(Excusé)

Mathieu FRÉMONT

Danièle GODET

Jacky LEPAGE

Guillaume BELOUARD

Christian BLAISE

Olivier DERSOIR

Cédric RIVRON  
(Excusé)

Christophe BOIS